

AVIS DE COURSE RIR
Version mars 2025

TROPHEE CLAUDE DAYON 2025 / 2026
CLUB NAUTIQUE de VAIRES sur MARNE (77016)
DERIVEUR INTERSERIE : IND (Groupe LK à SF).
<Grade : 5C>

Dates completes : du 27/09/2025 au 20/06/2026.
BASE NAUTIQUE OLYMPIQUE de VAIRES sur MARNE

1. REGLES

La régate sera régie par :

- les RIR, Regle d'Introduction à la Regate.
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régate est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) **IND (deriveurs INTERSERIE)**
Tous les groupes : LK (Light Kid) (ex OPTe et OPTI), L (Light) (ex ILCA4 et ILCA6), M (Medium)
(ex : ILCA7 et 420), F (Fast) (ex : 470 et 505), SF (Super Fast) .

2.2 Documents exigibles à l'inscription :

a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou

- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b Une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage.

3. DROITS A PAYER

Sans objet.

4. PROGRAMME

ATTENTION : Le TROPHEE CLAUDE DAYON change de programmation. Le classement se fera pendant la période de SEPTEMBRE de l'année N à JUILLET de l'année N+1.

TYPE de course : Cou TC : Course temps compensé, Cou.pour : Course poursuite, RAID :nb Boucle/temps

SEPTEMBRE 2025 TROPHEE N1 /2025-26 Cou TC	OCTOBRE 2025 TROPHEE N2 /2025-26 Cou Pour	NOVEMBRE 2025 TROPHEE N3 /2025-26 RAID (2H)	MARS 2026 TROPHEE N4 /2025-26 Cou TC	AVRIL 2026 TROPHEE N5 /2025-26 Cou Pour	MAI 2026 TROPHEE N6 /2025-26 Cou TC	JUIN 2026 TROPHEE N7 /2025-26 Cou TC
Samedi 27/09/2025	Samedi 11/10/2025	Samedi 22/11/2025	Samedi 21/03/2026	Samedi 18/04/2026	Samedi 30/05/2026	Samedi 20/06/2026

- 4.1 Confirmation d'inscription : Les samedis de régates de 13 :00h à 14 :00h.
- 4.2 Date et heure du briefing : Les samedis de régates à 14 :15h
- 4.3 A disposition du Comité de COURSE à 15 :00h
5. FICHE COURSE
La Fiche course sera disponible à la confirmation des inscriptions ou sera publiée en version électronique à l'adresse suivante [<URL>](#).
6. CLASSEMENT
Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.
7. PROTECTION DES DONNÉES
- 7.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
- 7.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.
8. ETABLISSEMENT DES RISQUES
La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.
9. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
- A) TROPHEE CLAUDE DAYON. (au programme 7 régates prévues pour 2025/2026)
Être licencié au club du CNVaires pour l'année 2025 et 2026.
- 1) Si plus de 5 régates sont courues alors le classement se fera sur les 5 meilleurs résultats
- 3) Si 4 régates ou moins sont courues alors le classement se fera sur la totalité des résultats.

B) ATTRIBUTION des POINTS

- 1) Le classement de la régate du jour donnera un nb de points au championnat de club :
- 2) 10 PTS pour chaque équipage laissé derrière. 10 PTS pour le dernier du classement du jour : (exemple pour 5 bateaux au départ. Le 1^{er} aura 50pts, le 2nd aura 40pts.....le 5^{em} aura 10pts)
- 3) Le classement sera nominatif (barreur et équipier obtiennent le même nombre de points)
- 4) Lors de course avec départ séparé ou parcours différents : Un coefficient sera appliqué sur l'attribution de point pour le classement de la série la moins représentative. (exemple : 6 IND et 3 OPTI) Le 1^{er} de chaque série auront le même nombre de point. Le coefficient des OPTI sera de Coeff :2

10 DIVERS

Ce trophée est là à titre d'enseignement, et prise de connaissance des différentes règles autour des bouées. (Départ, croisement des bateaux, différentes priorités, ainsi que la gestion des courses par le comité de course)

Tout au long de la saison le « Comité de Course » introduira des règles spécifiques :

(Pavillon préparatoires, réduction de parcours, changement de parcours)

Informations complémentaires : Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

➤ Club Nautique de Vaires Laurence Hérault

☎ : 06.40.90.13.13

💻 : cnvaires77016@gmail.com